

COMMUNIQUE DU CONSEIL NATIONAL DE SECURITE

Ce Mardi le 26 Avril 2016, le Conseil National de Sécurité s'est réuni en session ordinaire à Bujumbura sous la Présidence de Son Excellence Monsieur le Président de la République et Président dudit Conseil.

Après une minute de silence en la mémoire des victimes des actes terroristes qui ont emporté des vies humaines, et en particulier celui du Général de Brigade Athanase Kararuzza et son épouse, le Conseil a passé en revue la situation sécuritaire de ces trois derniers mois et a fait le constat suivant:

1. Depuis le début de l'année 2016, la situation a été généralement calme sur l'ensemble du territoire national même si le mois de février a été marqué par des attaques à la grenade dans certains quartiers en Mairie de Bujumbura occasionnant plusieurs tués et blessés parmi la population civile. Ces attaques terroristes n'avaient d'autres visées que de faire la publicité de leurs actes ignobles pour montrer aux Burundais et à la communauté internationale que la situation sécuritaire se détériore en vue d'un déploiement d'une force étrangère.
2. Le Conseil National de Sécurité condamne fortement les assassinats odieux et ciblés à l'endroit des membres des Corps de Défense et de Sécurité et en particulier celui du Général de Brigade Athanase Kararuzza et son épouse qui s'est produit dans la matinée du 25 Avril 2016. Le Conseil National de Sécurité adresse ses condoléances aux familles éprouvées, à la Nation et en particulier aux Corps de Défense et de Sécurité.
3. Le Conseil National de Sécurité remercie la population burundaise de son sens de retenue et plus particulièrement les Corps de défense et de Sécurité qui sont restés soudés et unis afin de ne pas tomber dans le piège de l'ennemi qui ne vise qu'à détruire leur cohésion, socle de l'intégration réussie et par conséquent la stabilité de la Nation entière.
4. En plus, le Conseil National de Sécurité réitère ses félicitations aux Corps de Défense et de Sécurité pour leur travail louable visant à rétablir le calme et la sécurité dans les poches d'insécurité partout où elles se manifestent. Il apprécie leur bilan largement positif



quant à l'opération du désarmement de la population et les bandes de terroristes eu égard au nombre d'armes saisies durant la période de Janvier à Mars 2016 et les encourage à rester sur cette lancée.

5. Le Conseil National de Sécurité remercie certains élus qui ont pris le devant d'être proches de la population afin de la sensibiliser sur le bien-fondé des comités mixtes de sécurité humaine quant à leur rôle majeur dans le maintien de la paix et de la sécurité sur leurs collines ou quartiers. Le Conseil exhorte les autres élus d'emboîter le pas de leurs collègues afin que toute la population burundaise intègre les missions de ces comités afin de contribuer à l'amélioration de la sécurité dans leurs entités respectives.
6. Le Conseil National de Sécurité remercie certaines organisations de la société civile qui œuvrent étroitement avec la population burundaise et les corps de défense et de Sécurité pour consolider la paix et la sécurité. Néanmoins, le Conseil déplore le comportement de certaines organisations nationales et les ONG internationales qui ne cessent de produire des rapports non fiables et tendancieux sur la situation des Droits de l'Homme dans le but de discréditer les institutions en place.
7. Le Conseil National de Sécurité se réjouit de la bonne récolte de la saison culturelle A et encourage la population à travailler d'arrache-pied pour la saison culturelle en cours ; mais surtout leur interpelle à ne pas gaspiller la production en vendant toute la récolte. En outre, le Conseil demande à toute la population de s'impliquer dans la campagne en cours de protection des sols.
8. Le Conseil National de Sécurité constate avec regret la persistance de la consommation des boissons prohibées fabriquées à base des substances nocives qui ne cessent d'emporter des vies humaines dans plusieurs localités du pays. Le Conseil tient à rappeler à l'administration et à la police qu'elles doivent redoubler d'efforts pour éradiquer ces produits qui constituent une menace réelle à la vie humaine.
9. Le Conseil National de Sécurité déplore en outre des cas de corruption qui s'observent dans certains services entraînant ainsi la baisse des recettes de l'Etat. Le Conseil recommande à tous les services concernés à combattre énergiquement ce fléau mais aussi



mener une campagne de sensibilisation au civisme fiscal à tous les contribuables.

Au vue de tout ce qui précède, le Conseil National de Sécurité recommande :

a. A la population :

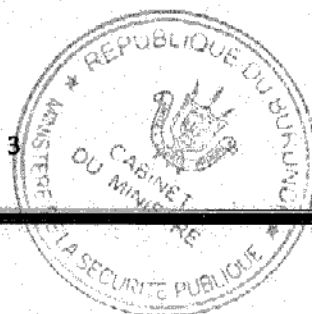
- De renforcer les Comités Mixtes de Sécurité Humaine aussi bien dans tous les quartiers de la mairie que sur toutes les collines du pays ;
- De bien coopérer avec l'administration et les Corps de Défense et de Sécurité afin de consolider la paix et la sécurité et ainsi démasquer toutes tentatives d'actes nuisibles des bandes terroristes. Ayant perdu le terrain politique et ne pouvant plus affronter les Corps de Défense et de Sécurité, ces terroristes ont opté pour des actes terroristes en s'attaquant aux personnes innocentes dans les ménages, les églises, les écoles, les bistrotts, les marchés, les voies publiques, etc.

b. A l'administration :

- D'être toujours proche de la population et de redynamiser les comités mixtes de sécurité afin de les rendre plus opérationnels et dynamiques ;
- De contrôler rigoureusement les mouvements des personnes en particulier ceux des étrangers par le remplissage et le contrôle régulier des registres de la population aussi bien en Mairie qu'à l'intérieur du pays.

c. Au Ministère de la Justice :

- D'accélérer les enquêtes judiciaires afin que les terroristes auteurs des assassinats odieux et ciblés soient identifiés dans les meilleurs délais, arrêtés et traduits devant la justice.



d. Aux Corps de Défense et de Sécurité :

- De redoubler d'efforts pour sauvegarder la loyauté, la cohésion et l'unité de leurs membres ;
- De renforcer la vigilance pour bien surveiller les frontières du pays ;
- De poursuivre le désarmement de toutes les personnes qui détiennent illégalement les armes et partout dans le pays.

e. Au Gouvernement :

- De continuer à renforcer les capacités des Corps de Défense et de Sécurité afin de mieux poursuivre leurs missions.

JE VOUS REMERCIE.

